



Ces territoires qui façonnent l'insertion

INTRODUCTION

Insertion des jeunes et territoire

Par Patrice Caro et Valérie Roux*

L'économie du travail, comme l'ensemble de la science économique, a ignoré pendant longtemps la dimension territoriale et spatiale dans ses analyses. On entend par espace une « *étendue terrestre utilisée et aménagée par les sociétés en vue de leur reproduction... il comprend l'ensemble des lieux et de leurs relations* » in Brunet et al., 1992 (p. 180). Ce concept recouvre la distance kilométrique, la polarisation, le maillage, les réseaux, bref, des caractères très géométriques. Le territoire est lui défini comme un « *espace approprié, avec sentiment ou conscience de son appropriation* », Brunet et al. (op. cité, p. 436).

Désormais, le rôle déterminant du contexte territorial et spatial sur les parcours d'insertion professionnelle est abondamment démontré (CCPR 2000, 2002 ; Grellet, Hillau, Martinelli, 1994 ; Roux 2003). De même, la mobilité géographique est considérée comme un facteur important, jouant un rôle clé dans la compétition que se livrent les territoires. Attirer et retenir une population qualifiée est devenu un enjeu majeur pour le développement économique local d'un bassin d'emploi ou d'une région, en particulier dans un contexte de décentralisation croissante. Les récents travaux sur les phénomènes migratoires mettent par ailleurs en avant le rôle pivot des jeunes dans la redistribution de la population française. Les déplacements interrégionaux restent moins fréquents que les mobilités de courte distance, mais sont notamment associés à une période particulière du cycle de vie : celle des poursuites d'études ou d'entrée dans la vie active (Baccaïni, 2001). Pourtant, les mobilités géographiques des jeunes lors de leur sortie du système éducatif restent encore trop peu étudiées (Damette et Schei-

bling, 2003). Elles sont d'ailleurs rarement présentes dans les travaux relatifs à l'insertion professionnelle, comme le remarque J.-J. Arrighi dans ce numéro : « *Dans l'étude des liens qui tissent la relation d'un individu à sa formation et à son emploi, l'espace est rarement présent. Plus précisément, il l'est rarement à titre de variable d'analyse.* »

Au Céreq, un petit groupe de chercheurs se préoccupe de la « dimension territoriale de l'insertion », depuis la fin des années 80 (Biret et Gensbittel, 1991 ; Timoteo et Vernières, 2002 ; Dauty, 2002). Dès 1989, un groupe de travail se met en place. Il rassemble une trentaine de personnes de différents instituts autour de l'analyse régionale de la relation formation-emploi¹.

¹ Les travaux portent alors sur le rôle des OREF (Observatoires régionaux Formation-Emploi), les déterminants de l'offre de formation, la régulation locale de la relation formation-emploi. À partir de 1991, des membres du Céreq et de ses centres associés travailleront collectivement sur ces questions, dénommées « local », lors de séminaires tous les trois ou quatre ans (journées du local à Aix en Provence – LEST / Céreq en 1991). Les mêmes chercheurs du

* **Patrice Caro** est maître de conférences en géographie, université de Franche-Comté, UMR 6049 Théma-CNRS, directeur du centre associé au Céreq de Besançon. Ses travaux portent sur la géographie de l'offre de formation et de la relation formation-emploi en France. Il a notamment publié : P. Caro, F. Cuney et C. Perret, 2003, « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif ». *Géographie de l'école* n° 8, Paris, ministère de l'Éducation nationale, DEP, pp. 105-109. « L'apport de la géographie à la relation formation-emploi » *Formation Emploi*, dossier « Territoires en formation », n° 84, octobre-décembre 2003, pp. 43-54.

Valérie Roux, chargée de recherche au Céreq, est administrateur Insee. Ses principaux domaines de recherche actuels portent sur la dimension territoriale de l'insertion professionnelle des jeunes. Elle a notamment coordonné la partie statistique de la troisième phase d'Évaluation des politiques régionales de formation. Publication récente : « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent après la prise en compte des caractéristiques individuelles », *Géographie de l'école*, avril 2003, « D'une région à l'autre, la mobilité des jeunes en début de vie active » *Bref-Céreq*, n° 198, juin 2003.

Dix ans plus tard, un nouveau groupe de travail, piloté par le Céreq, est constitué². Il est impulsé par l'arrivée des résultats d'une enquête originale : l'enquête « Génération 98 » (cf. **encadré 1**). D'abord, nous verrons que les préoccupations changent ; autrefois fortement centrées sur la construction de l'offre de formation, elles sont cette fois davantage orientées sur le parcours de l'individu, en interaction avec son environnement. Ensuite, les études se démarquent des travaux menés par les chercheurs anglo-saxons qui centrent souvent leurs analyses sur les relations salariales et sur le rôle des « aménités » dans la décision de migrer. Enfin, si les théories économiques ou géographiques pour expliquer ces interactions et les phénomènes de mobilité qu'elles engendrent sont peu renouvelées, les méthodes utilisées pour en saisir l'importance, à divers échelons géographiques, se sont enrichies. Ainsi, les analyses menées permettent d'enrichir la compréhension des phénomènes en jeu et aboutissent à de nouvelles formes de recommandations politiques.

Céreq et de son réseau s'interrogeront sur la dimension locale de l'insertion (journées d'étude à Grenoble – IREPD Institut de Recherche en économie, production, développement) en 1996 (Margirier, 1996), à Paris – MATISSE/Céreq en 2001 (Timoteo et Vernières, 2002). En parallèle, sur cette même période, deux groupes de travail centrés sur les méthodes et les outils d'étude de l'insertion (groupe Enseignement Supérieur depuis 1993, et groupe Insertion et Territoire), analysent parfois la mobilité géographique et plus souvent le contexte économique et social de ces phénomènes.

² Groupe d'exploitation de « Génération 98 » « Dimension Territoriale de l'Insertion ». Liste des membres du groupe : Jean-Jacques Arrighi, Valérie Canals, Patrice Caro, Florence Cuney, Arnaud Dupray, Céline Gasquet, Yvette Grelet, Gilles Margirier, Stéphane Michun, Cathy Perret, Isabelle Pougard, Valérie Roux, Georgie Simon, Véronique Thireau.

LES INTERROGATIONS DU GROUPE « DIMENSIONS TERRITORIALES DE L'INSERTION »

L'enquête « Génération 98 » du Céreq a ouvert la voie à de nouveaux travaux ; elle a permis de tester de nombreuses hypothèses relatives aux dimensions territoriales, et donc spatiales, de l'insertion professionnelle des jeunes français. Sa couverture statistique, au plan des vingt-deux régions métropolitaines (cf. **encadré 1**), a autorisé la mesure de soldes migratoires pour les jeunes du secondaire et du supérieur, et ce entre la 6^e, la sortie du système éducatif et trois ans après cette sortie. Le rôle pivot de Paris et de l'Ile-de-France dans les échanges migratoires a été confirmé, notamment pour les jeunes les plus diplômés. Cet apport a en quelque sorte prolongé les travaux effectués par Charlot et *al.* (1990). Mais d'autres approches se sont déjà appuyées sur cette enquête. V. Roux³ a montré que les disparités d'insertion professionnelle des jeunes de « Génération 98 » dépendaient largement de leur région de formation et de leurs caractéristiques individuelles. Par ailleurs, au cours de leurs trois premières années de vie active, ces jeunes quittent d'autant plus leur région de formation qu'ils sont sortis du système éducatif à un niveau élevé (Caro, Cuney et Perret, 2003)⁴.

Autour des résultats de cette enquête, un groupe de travail du Céreq s'est fixé comme objectif de traiter des dimensions spatiales de l'insertion. Les membres du groupe se sont ainsi interrogés sur des thèmes très variés (cf. **encadré 2**).

Faute de données interprétables dans certains cas, le traitement de toutes ces questions n'a pas toujours donné lieu à publication. Au final, de nombreux résultats inédits sont néanmoins présentés ci-après ; ils se démarquent de ceux obtenus par la communauté des économistes anglo-saxons.

³ In *Géographie de l'école* n° 8, MEN, DEP, pp. 99-103.

⁴ In *Géographie de l'école* n° 8, MEN, DEP, pp. 105-109.

Encadré 1

L'enquête « Génération 98 » du Céreq

Les travaux présentés dans ce dossier ont été développés dans le cadre d'un groupe d'exploitation de l'enquête « Génération 98 » dont le thème était : « Les dimensions territoriales de l'insertion ».

Cette enquête a été réalisée par le Céreq au printemps 2001. 54 000 jeunes, sortis de formation initiale en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation ont été interrogés. Ils constituent un échantillon représentatif des 742 000 jeunes qui ont quitté cette année-là, pour la première fois, le système éducatif.

La finalité essentielle de « Génération 98 » est de rendre compte des parcours d'insertion professionnelle des jeunes de la fin de leur formation initiale jusqu'à la date d'enquête (trois ans plus tard). Le questionnaire couvre donc les dimensions explicatives essentielles des processus d'insertion (parcours scolaire, environnement familial, etc.). Par ailleurs, l'enquête privilégie une approche longitudinale. Le questionnaire a donc été conçu pour permettre aux jeunes interrogés de décrire, mois par mois, à partir d'un calendrier professionnel, toutes les situations qu'ils ont traversées : emploi, chômage, inactivité, service national, formation ou études. Chaque séquence d'emploi ou de non-emploi fait ensuite l'objet d'un questionnaire détaillé permettant d'appréhender avec finesse la situation vécue.

L'échantillon de l'enquête « Génération 98 » a également été réalisé afin d'assurer une représentativité régionale par grands niveaux de formation. Hormis la Corse, l'échantillon oscille ainsi entre 1 100 jeunes en Auvergne et 7 700 en Ile-de-France. Afin d'obtenir des résultats plus fins dans leur région, le Céreq a également proposé aux acteurs régionaux de financer des compléments d'échantillon. Cela a été le cas en Ile-de-France, Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Aquitaine et Languedoc-Roussillon.

Dans l'enquête, les jeunes sont localisés géographiquement à plusieurs moments de leur parcours scolaire (le niveau le plus fin étant la zone d'emploi) :

- Au moment de leur entrée au collège ;
- Au moment de leur sortie du système scolaire avec la localisation de l'établissement de formation et la localisation de la résidence ;
- À la date d'interrogation ;
- Par ailleurs, tous les lieux d'emplois sont également localisés.

Les variables géographiques manquantes sont principalement :

- Le lieu de résidence au moment du baccalauréat (pour ceux qui poursuivent des études supérieures) ;
- Le lieu de résidence au cours de chaque période de non-emploi.

Néanmoins, les variables disponibles de localisation géographique permettent des analyses sur la mobilité en cours d'études (entre la région de résidence en 6^e et la région de résidence à la fin des études) et en cours d'insertion (entre la région de résidence à la fin des études et la région de résidence en 2001).

À un niveau plus technique, le questionnaire d'enquête est administré par téléphone avec une saisie simultanée des réponses sur ordinateur. Les numéros de téléphone utilisés proviennent de recherches automatiques réalisées dans les fichiers de France-Télécom. Les jeunes non retrouvés à l'adresse fournie par le dernier établissement scolaire ou universitaire qu'ils ont fréquenté ont fait l'objet d'une recherche sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cependant, l'examen de ce protocole d'enquête permet de penser que les individus les plus mobiles (au sens du changement de résidence) risquent, toutes choses égales par ailleurs, d'être moins souvent retrouvés et interrogés que ceux qui ne bougent pas. Pour pallier ce problème, les résultats ont été redressés sur la base des jeunes mobiles interrogés, et selon deux critères : le niveau d'élargissement géographique qui a été nécessaire pour retrouver leurs coordonnées téléphoniques et le niveau d'études. On peut donc raisonnablement penser que les taux de mobilité estimés ne souffrent pas d'erreurs de mesure majeures.

Encadré 2

Un questionnement foisonnant

Le degré de satisfaction des jeunes en région varie-t-il avec leurs caractéristiques individuelles ou avec leur localisation (I. Pournard, V. Thireau) ? Comment des régions aux caractéristiques économiques différentes peuvent-elles être classées ensemble dans la plupart des typologies traitant du marché du travail (Nord-Pas-de-Calais avec Languedoc-Roussillon) ? (V. Canals et S. Michun). Le contexte local a-t-il un effet direct ou indirect sur l'insertion professionnelle des jeunes peu diplômés ? Quels sont les éléments du contexte régional les plus influents ? (A. Dupray, C. Gasquet). Quelles sont les causes, et les effets, de la mobilité interrégionale sur l'insertion des jeunes ? Au-delà des déterminants individuels et familiaux, le contexte économique local conditionne-t-il le comportement migratoire des jeunes en début de carrière (C. Perret, V. Roux) ? Qui forme pour qui ? (C. Perret, F. Cuney et P. Caro). Mobilité résidentielle et mobilité alternante sont principalement des substituts mais se complètent parfois. La mobilité intrarégionale, entre zones d'emploi d'une même région, a-t-elle une ampleur comparable à la mobilité interrégionale ? (G. Margirier). Quels parcours scolaires, quelle migration et quelle insertion pour les jeunes ruraux ? (J.-J. Arrighi). La structure socioproductive d'une région contribue-t-elle à modeler les parcours d'insertion des jeunes ? (Y. Grelet).

LES TRAVAUX ANGLO-SAXONS : LES DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS

En effet, les économistes anglo-saxons ne prennent pas directement pour problématique les dimensions spatiales de l'insertion ; ils se focalisent volontiers sur

les déterminants des mobilités géographiques liées à l'insertion. Certains montrent que les caractères individuels jouent un plus grand rôle que le contexte dans les mobilités des jeunes (Ezzet-Lofstrom, 2003). La précieuse revue de littérature de Roos (2003), sur la modélisation des déterminants de la migration, met en évidence la tendance générale des économistes à traiter de la mobilité presque uniquement en lien avec les salaires, les aménités⁵, et très secondairement avec les cycles de vie. Ils tentent de répondre aux deux questions centrales : « *les migrants suivent-ils les créations d'emplois ou inversement ?* » « *Quel est le rôle des aménités dans la décision de migrer ?* » Face à une possibilité de migrer, les individus prendraient des décisions de court terme, en considérant en premier lieu les avantages salariaux induits par cette migration. En revanche, sur le long terme, leurs décisions seraient conditionnées par les cycles de vie et les conditions de vie (Mueser et Graves, 1995). Les individus maximiseraient ainsi leur utilité en combinant salaires (Sjaastad, 1962), loyers (marchés fonciers) et différentes aménités (indices de qualité de vie – Ezzet-Lofstrom, 2003 ; Rosen, 1974 et 1979 ; Roback, 1982).

Au moment d'envisager une mobilité géographique, l'individu aurait en tête une sorte de panier d'attributs et donnerait une valeur plus ou moins forte à l'un ou à l'autre de ces attributs selon son profil d'utilité (Roos, 2003). Pour certains auteurs, les migrants suivent donc le potentiel d'emploi. L'impact du salaire apparaît tellement important que, bien que le taux de chômage soit fort en ville, cette dernière reste toujours attractive à cause « *d'un signal de salaire déterminant* ». Il s'agit d'un processus cumulatif d'agglomération spatiale : les entreprises se regroupent en des lieux où l'accès à la demande est aisé ; de même, les chercheurs d'emploi sont attirés par les lieux où l'offre est importante. Les emplois et les salaires constitueraient ainsi les pre-

⁵ Greenwood (1997) recense différents types d'aménités : les aménités topologiques, climatologiques et environnementales (impôts locaux par exemple) qui peuvent entrer dans la décision de migrer. Pour d'autres auteurs, comme Roos, les aménités « locales » recouvrent, par exemple, le climat, la qualité de l'air, des éléments de géographie physique comme un lac, une rivière, soit autant d'agrément et d'indicateurs de la qualité de vie en un lieu donné. Pour d'autres encore (Glaeser E.L., Kolko J. and Saiz A., 2001), les aménités sont des attributs urbains, comme une large offre de biens de consommation, des services publics efficaces, des temps de transport réduits.

miers déterminants de la migration, loin devant les aménités, dont le climat (Greenwood et Hunt, 1986).

Pour Clark et Cosgrove (1991), les facteurs de qualité de vie influencent autant la distance de migration que les facteurs économiques. Enfin, pour d'autres auteurs, les emplois « suivent » les migrants : leurs décisions individuelles sont davantage influencées par les aménités régionales (Knapp et Graves, 1989). Ainsi certains économistes se focalisant sur les effets du climat (Rappaport, 2003), de la « race » et de l'âge sur les migrations (Grave, 1979), montrent que le climat semble prédominant. D'autres vérifient que les individus migrant vers de grandes unités urbaines sont sensibles avant tout aux aménités, et notamment aux loyers (Bloomquist, Berger et Hoehn, 1988).

Au total, les économistes anglo-saxons se distinguent par une posture très modélisante face à un sujet qui semble loin d'être épuisé. Ils ne retiennent que quelques variables dans la conception de leurs modèles (salaires, aménités, etc.) et s'attachent peu à décrire les migrations. Les facteurs qui jouent le plus fortement sont, selon les auteurs, le salaire ou les aménités. Mais, au-delà de cet apport des anglo-saxons, de quelles théories dispose-t-on face à l'analyse des interactions entre territoire et insertion ?

LES THÉORIES SOUS-JACENTES AUX ANALYSES DU GROUPE

L'existence de marchés du travail séparés, et plus ou moins efficaces, est un fait acquis (Thisse et Zénou, 1997). Ni les individus à la recherche d'un emploi, ni les entreprises cherchant à recruter ne prospectent sur un marché du travail national. De ce fait, les mobilités ne permettent pas d'égaliser les conditions d'insertion et d'emploi d'une région à l'autre. Des différences demeurent qui seront à l'origine de parcours d'insertion différents d'une région à l'autre, même après avoir contrôlé des caractéristiques individuelles des jeunes formés dans la région. Cet effet propre du territoire peut être appréhendé comme le résultat d'un ensemble d'externalités économiques, certaines étant favorables à l'insertion des jeunes, d'autres étant au contraire plus pénalisantes.

Les théories économiques des migrations

Les théories disponibles pour donner du sens aux phénomènes migratoires ne sont pas légion. En économie, la théorie du capital humain demeure la référence. Le modèle de base est celui de Sjaastad (1962) qui, dans la lignée de Shultz (1961) et Becker (1964), associe la mobilité à un investissement en capital humain. La mobilité géographique est ainsi supposée accroître la productivité de l'individu. Le migrant potentiel choisira, parmi les localités d'arrivée, celle offrant le bénéfice net escompté le plus élevé. Ainsi, la mobilité peut être assimilée à un investissement. Il s'agit donc d'une mobilité volontaire. Selon Sjaastad, les migrations peuvent se définir « *comme un investissement qui accroît la productivité des ressources humaines, un investissement qui engendre des coûts et rapporte des profits* ». Les coûts envisagés sont les coûts monétaires associés à la mobilité (déménagement, transport, logement, etc.), mais aussi les coûts non monétaires, notamment les coûts psychologiques induits par un éloignement de la famille et des amis. Dans cette première approche, la mobilité est donc perçue comme un investissement de création de capital humain au même titre que la formation. Mais peut-on vraiment parler de création de capital humain ? N'y aurait-il pas plutôt une meilleure valorisation de celui-ci, comme le souligne Millot (1976) ? Cette seconde hypothèse est plus satisfaisante car elle permet aussi d'expliquer les mobilités à partir de déséquilibres entre marchés régionaux du travail. En effet, une personne peut décider de changer de région si elle anticipe des gains supérieurs dans cette nouvelle région. Si l'on se place dans le cadre du modèle d'équilibre général, ces différences de salaires peuvent s'expliquer par la présence d'un excès de demande de travail dans une région par rapport à l'autre (Bernard, 1997). Les mobilités sont alors liées à l'existence d'un désajustement spatial entre la localisation des offres d'emploi et la localisation de la main-d'œuvre qui y correspond (Kain, 1992). La mobilité est ici comprise comme une variable d'ajustement.

Dans un tel schéma, une augmentation des offres d'emplois ou une élévation des salaires dans une région augmenteront le gain potentiel d'une migration vers cette région et joueront un rôle d'attraction.

Les mobilités vers cette région devraient donc s'accroître. Inversement, un niveau important de chômage ou des salaires faibles dans la région de départ seront répulsifs.

Dans le cas des jeunes sortants du système scolaire, la nécessité d'accéder à un emploi représente un tel enjeu qu'il prime dans leurs décisions. Leurs choix de localisations géographiques sont alors principalement guidés par des raisons professionnelles, comme le décrivent les modèles de recherche d'emploi (Lipmann et Mc Call, 1976). Bien sûr, il y a toujours des mouvements géographiques sans finalités professionnelles qui ne peuvent pas s'interpréter à partir des théories économiques standards (retour dans une région d'origine, rapprochement d'un conjoint, héliotropisme, etc.). Certains géographes abonderaient dans ce sens en évoquant la notion d'espace vécu où les individus décident de leur localisation en fonction d'éléments subjectifs, éléments relatifs aux qualités respectives des lieux et à leurs représentations et perceptions⁶. Mais il est probable qu'à cette période du cycle de vie ce type de mobilité soit très faible. Par ailleurs, les jeunes ont accumulé peu de savoir spécifique à un endroit donné, et ils ont devant eux un vaste horizon pour valoriser leur investissement ; ils sont donc particulièrement sensibles aux opportunités de migration. En effet, ils pourront tirer parti de cet « investissement migratoire » sur une longue période et en obtenir ainsi un bénéfice – et une utilité – maximum.

L'introduction de la dimension spatiale dans les modèles de recherche d'emploi consiste alors à considérer que l'individu détermine une aire géographique de prospection. Bien que l'élargissement de cette aire engendre des coûts supplémentaires, elle accroît aussi le nombre d'offres d'emplois reçues et augmente donc la probabilité que l'une d'entre elles soit acceptable. Pour cette population de jeunes scolarisés en début de période et en transition vers l'emploi, la valorisation du capital humain peut donc transiter par plusieurs canaux, à savoir, l'accès à un emploi, l'accès à un emploi de « bonne qualité » ou le salaire.

⁶ « L'action dans l'espace est à la fois infléchi par les représentations (idéelles) et par les perceptions (sensorielles). Elle ne saurait donc être parfaitement "rationnelle", même par rapport aux buts poursuivis », in Brunet, Ferras et Thery, 1992, p. 342.

■ Le modèle gravitaire

En géographie économique, le modèle gravitaire rend compte des mouvements migratoires. Concept central dans ce modèle, l'interaction spatiale⁷ peut être définie comme une action réciproque ou non entre deux ou plusieurs lieux, l'attraction entre deux villes ou régions étant proportionnelle au produit de leur masse (populations) et inversement proportionnelle au carré de leur distance. Certaines améliorations du modèle élémentaire ont conduit à considérer d'autres facteurs incitatifs au numérateur tels le nombre d'emplois, la population active ou des indices de richesse de zones. Un tel modèle prédit des échanges interrégionaux très forts entre régions limitrophes qui diminuent ensuite avec la distance. Cette prédiction se réalise très nettement dans le cas des échanges migratoires de jeunes entre régions de province (Baron et Perret, 2004). Néanmoins, l'Ile-de-France demeure la première destination des jeunes en phase d'insertion ; et ce, quelle que soit la région de départ. Située au centre des échanges, son poids en termes d'emploi et de richesse économique est tellement fort qu'il anéantit l'effet dissuasif de la distance.

Qu'ils soient économiques ou géographiques, ces modèles théoriques ont tous pour objet de comprendre les interactions pouvant exister entre un individu et le territoire dans lequel il vit. Mais lorsqu'on parle de territoire, de quel territoire parle-t-on ? du quartier ? de la ville ? du pays ? de la région ?

Le territoire n'est pas univoque. Multiple, il peut être appréhendé à divers échelons géographiques. Une question se pose alors souvent aux chercheurs : lequel est le plus pertinent ?

■ QUELLES ÉCHELLES D'ANALYSES PERTINENTES ?

Le choix d'un échelon géographique pertinent constitue une seconde préoccupation lorsqu'on s'intéresse au rôle du territoire et de l'espace dans le processus d'insertion des jeunes. En effet, comme le remarquent A. Dupray et C. Gasquet, « les trajec-

⁷ Voir définitions et illustrations sur « Hypergéo » [<http://193.55.107.45/hpt/interactionspa.htm>], encyclopédie électronique consacrée à l'épistémologie de la géographie.

toires professionnelles des jeunes se déroulent sur des marchés locaux du travail et non sur un seul et unique marché ». Quelle est alors la meilleure échelle, quel est le meilleur ordre de grandeur, pour appréhender au mieux l'effet « territorial et/ou spatial » ? C'est tout l'enjeu de la définition d'un « espace de référence » pertinent (Gérard-Varet, Thisse 1997). Néanmoins, dans ce domaine, il y a quasiment autant d'échelons que de problématiques à développer. L'analyse reste le plus souvent conditionnée par la disponibilité et la fiabilité des données. Pendant longtemps, faute de données disponibles, la région de programme a été privilégiée. Au-delà des contraintes techniques, ce choix revêt un sens politique et économique. En effet, depuis les premières lois de décentralisation (1983), les régions ont hérité de responsabilités en matière de planification de l'offre de formation professionnelle, responsabilités qui n'ont cessé de s'accroître depuis, notamment au moment de la loi quinquennale de 1993. D'ailleurs, un consensus fort fait de la formation une condition nécessaire de développement régional (Gaudemar, 1992). Ainsi dans ce numéro, l'espace régional, qui constitue un territoire (sentiment d'appartenance), a-t-il été privilégié par plusieurs auteurs (Dupray et Gasquet, Perret et Roux). En revanche, G. Margirier et Y. Grelet ont choisi d'exploiter la richesse des données localisées de l'enquête « Génération 98 » à l'échelle de la zone d'emploi. L'ampleur des mobilités dépend fortement de l'espace de référence choisi. G. Margirier met ainsi en évidence la plus ou moins grande complémentarité des mobilités de résidence et des mobilités alternantes. Y. Grelet, quant à elle, a souhaité approfondir l'effet du contexte local sur la reproduction sociale par le biais d'une typologie des zones d'emploi permettant de regrouper les zones homogènes du point de vue de leurs structures socio-économiques. D'autres « références territoriales et spatiales » existent également, comme la différenciation entre espaces ruraux, urbains et péri-urbains opérée par le zonage en aires urbaines. J.-J. Arrighi utilise ce « découpage territorial » dans ses analyses. Par ailleurs, la notion récente de bassin de vie⁸ constitue encore une nouvelle échelle (Julien et Pougard, 2004, Giret et Roux, 2004).

⁸ Le bassin de vie a été défini par l'Insee comme la plus petite maille territoriale sur laquelle les habitants peuvent effectuer la majorité des actes courants.

PAR QUOI TRANSITE « L'EFFET TERRITORIAL OU SPATIAL » ?

Lorsque l'on a cerné l'influence de l'espace et du contexte territorial sur les processus d'insertion et de migration, une question demeure : par quoi transite cet effet ? Quelles caractéristiques du territoire s'avèrent les plus pertinentes ? Il s'agit alors, comme le soulignent A. Dupray et C. Gasquet, « d'ouvrir cette "boîte noire" que représente "l'effet local" ». Comment et par quel processus l'espace et/ou le territoire intervient-il dans la relation formation/emploi ? Méthode d'analyse récemment appliquée aux phénomènes économiques, l'analyse multiniveau permet d'avancer sur cette question. Cette méthode, utilisée depuis longtemps en sciences sociales, autorise l'analyse de données comportant plusieurs niveaux d'agrégation (par exemple un niveau individuel et un niveau régional). Ce faisant, elle permet d'identifier l'influence des caractéristiques de l'individu, des caractéristiques du territoire et de leurs interactions. Deux articles de ce numéro ont recours à cette méthode pour expliquer les effets du contexte régional sur l'insertion et sur la mobilité. Les résultats s'avèrent fort intéressants et inciteraient à poursuivre dans cette voie en développant le même type d'analyse à des niveaux géographiques plus fins (zones d'emploi par exemple).

Ainsi A. Dupray et C. Gasquet identifient les facteurs structurels et conjoncturels qui interviennent au niveau régional pour faciliter ou ralentir le processus d'insertion des jeunes sortis de l'enseignement secondaire. Globalement, la situation sur le marché du travail, l'environnement socio-économique et la structure de l'offre de formation influencent l'insertion des jeunes. Par ailleurs, certaines caractéristiques individuelles ont un effet variable selon les contextes régionaux. Si les caractéristiques les plus visibles sont les plus valorisées lorsque la situation régionale est déprimée, d'autres attributs moins évidents prennent le relais dans les régions dynamiques. C. Perret et V. Roux s'attachent à analyser les mobilités interrégionales des jeunes sortants de l'enseignement supérieur. Si les mobilités de départ dépendent essentiellement de la structure productive de la région, les arrivées sont davantage conditionnées par

la conjoncture économique régionale et l'offre d'emplois qualifiés.

Mais l'analyse de l'effet du contexte local sur l'insertion ne nécessite pas toujours l'usage de traitements aussi sophistiqués. Par une analyse descriptive ciblée, J.-J. Arrighi examine en effet le parcours scolaire et professionnel des jeunes ruraux et montre comment les choix d'orientation sont étroitement liés à la domiciliation rurale. Certaines orientations scolaires « peu prestigieuses » sont ainsi choisies par des élèves doués pour éviter une mobilité géographique incontournable autrement.

Y. Grelet mobilise des traitements statistiques multivariés pour savoir si la reproduction sociale est la même sur tout le territoire national ou si elle est modelée par les territoires locaux. Si le « *poids des hiérarchies sociales pèse très lourdement sur le niveau d'études atteint* », la structure socio-économique du territoire a également une influence, celle-ci devenant même prépondérante au moment de l'insertion professionnelle.

* *
*

QUELLES MARGES DE MANŒUVRE POUR DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES TERRITORIALES ?

Les différents auteurs proposent une dizaine de pistes d'action et de points de vigilance par rapport à cette question. Ils appellent de leurs vœux d'autres travaux prolongeant cette première série d'articles. Ils voient tous dans le territoire (l'espace), « *une variable d'analyse utile et notoirement sous-utilisée dans l'analyse des processus d'insertion* » (J.-J. Arrighi).

Y. Grelet considère qu'il faut prendre en compte les phénomènes de reproduction sociale dans le pilotage de la formation professionnelle, « *l'étude des mécanismes de stratification sociale gagne à être déclinée au niveau du territoire et doit prendre en compte les mobilités géographiques* ». J.-J. Arrighi insiste sur l'importance de maintenir des filières professionnel-

les et d'apprentissage dans les zones rurales car elles sont essentielles à la survie de ces zones. Il invite les politiques publiques à réinterroger la notion de sortie sans qualification au regard de « *mécanismes et d'enjeux qui ne sont pas identiques* » entre milieu rural et milieu urbain. Afin de faciliter l'insertion des jeunes, A. Dupray et C. Gasquet plaident pour la mise en œuvre de mesures ciblées selon le contexte économique et la situation du marché du travail dans la région. Il s'agit par exemple d'actions spécifiques en direction des femmes et des jeunes les moins qualifiés dans les régions où le PIB par habitant est faible, et du développement de l'apprentissage dans les régions riches et dynamiques. C. Perret et V. Roux sont plus prescriptives. Elles militent pour la création de pôles d'activités tertiaires et le développement de l'offre de formation pour retenir les jeunes cerveaux. De leur point de vue, les politiques doivent améliorer la conjoncture sur le marché du travail, notamment des jeunes, pour attirer les jeunes diplômés vers les régions déficitaires. Enfin, G. Margirier montre l'intérêt de prendre en compte mobilité résidentielle et mobilité alternante. Il souligne « *l'hétérogénéité du territoire* » au regard des comportements migratoires des habitants des différentes zones d'emploi et régions.

Tous ces articles apportent leur lot de résultats inédits sur les rapports existant entre l'espace, le territoire, et l'insertion professionnelle des jeunes français en métropole. Ainsi se trouvent clarifiés les effets du « contexte », élément si souvent évoqué en matière de géographie de l'école, de l'offre de formation et de l'insertion professionnelle. Ces résultats demandent à être confirmés par une deuxième vague de recherches lors de la publication des résultats de « Génération 2004 » qui aura lieu en 2007. Pour ce faire, il faudra que ces futures enquêtes offrent le même degré de représentativité par région et niveau de formation. Avec de tels matériaux, il sera possible de s'interroger sur les conséquences de l'eupéanisation des politiques d'enseignement supérieur (LMD – licence-master-doctorat) en matière de mobilité. Ne va-t-il pas y avoir davantage de mobilités géographiques en cours d'études comme en début de vie active ? Ce type de question n'épuise évidemment pas le vivier des problématiques qui pourront alors être soulevées...

Bibliographie

« Génération 98 » et dimensions territoriales

Caro P., Cuney F., Perret C. (2003), « La mobilité géographique des jeunes trois ans après leur sortie du système éducatif », in *Géographie de l'école*, n° 8, avril, pp. 105-109

Caro P. et Martinelli D. (2002), « Géographie de l'insertion professionnelle : plus de difficultés dans les régions du Nord et du Sud », Marseille, *Bref-Céreq*, n° 186, mai, 4 pages.

Charlot A., Chevalier L. et Pottier F. (1990), *Qui forme pour qui ? Les régions, l'enseignement supérieur et l'emploi*, Paris, Céreq, 73 p.

Roux V. (2003), « Insertion professionnelle des jeunes : des disparités selon la région de formation qui s'atténuent avec la prise en compte des caractéristiques individuelles », *Géographie de l'école*, avril, n° 8, pp. 99-103.

Timoteo J. et Vernieres M. (2002), *Dynamiques du local. 10 ans de recherches sur l'approche localisée de la relation formation-emploi*, Céreq, Coll. « documents séminaires », n° 167, 237 p.

Publications anglo-saxonnes

Becker G. (1964), "Human Capital", NBER, NY.

Bloomquist G.C., Berger M.C. And Hoehn J.P. (1988), "New Estimates of Quality of Life in Urban Areas. *American Economic Review*", March, 78(1) pp. 89-107.

Clark D.E. and Cosgrove J.C. (1991), "Amenities versus Labor Market Opportunities: Choosing the Optimal Distance to Move", *Journal of Regional Science*, 31(3), pp. 311-328.

Crozet M. (2003), "Do migrants follow market potentials ?" *TEAM*, Université Paris 1, article soumis à comité de lecture, 31 p.

Ezzet-Lofstrom R. (2003), "Out-Migration Decisions: The Role of Regional Amenities," under review, *Geographical Analysis. Political economy working paper n° 07/03 february*, School of social science, University of Texas, Dallas, 27 p.

Glaeser E.L., Kolko J. and Saiz A. (2001), "Consumer City", *Journal of Economic Geography*, 1(1) pp. 27-50.

Grave P.E. (1979), "A Life-cycle Empirical Analysis of Migration and Climate by Race", *Journal of Urban Economics*, 6, pp. 135-147.

Greenwood M.J. and Hunt G.L. (1986), "Job versus Amenities in the Analysis of Metropolitan Migration", *Journal of Urban Economics*, January 25(1) pp. 1-16.

Greenwood M.J. (1997), "Internal migration in developed countries", *Handbook of population and Family Economics*, pp. 647-719.

Kain J. (1992), "The spatial mismatch hypothesis three decades later", *Housing Policy Debate*, 3, pp. 371-462.

Knapp T.A. and Graves P.E. (1989), "On the Role of Amenities in Models of Migration and Regional Development", *Journal of Regional Science*, 29(1), pp. 71-87.

Lippman S.A. et Mc Call J.J. (1970), "The Economics of Job Search : A Survey", *Economic Inquiry*, 14(2).

Mueser P.C. and Graves P.E. (1995), "Examining the Role of Economic Opportunity and Amenities in Explaining Population Redistribution", *Journal of Urban Economics*, 37, pp. 176-200.

Roos D.C. (2003), "A net migration model", *Economics*, 413, december, 20 p.

Rosen S. (1974), "Hedonic Prices and Implicit Markets: Product Differentiation in Pure Competition", *J.P.E.* 82, n° 1 (January/February 1974), pp. 34-35.

Rosen S. (1979), "Wage-Based Indexes of Urban quality of Life", in *Current Issues in Urban Economics*, eds. P. Mieszkowski, and M. Straszheim, Baltimore, Johns Hopkins University Press, pp. 74-104.

Schultz T.W. (1961), "Investment in human capital", *American Economic Review*, vol 51, pp 1-17.

Sjaastad L.A. (1962), "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, 70, n° 5, pp. 80-93.

Publications françaises

Baccaïni B. (2001), « Les migrations internes en France de 1990 à 1999 : l'appel de l'Ouest », *Économie et Statistique*, n° 344, pp. 39-79.

Baron M., Perret C. (2004), *Mobilités étudiantes et territoires universitaires : vers une uniformisation des pratiques ?*, Communication aux Journées Scientifiques du RESUP « Les figures territoriales de l'université », 3 et 4 juin.

Bernard J.-M. (1997), *Mobilité géographique et insertion professionnelle. Vers une vision élargie de l'investissement migratoire*, XXXIII^e colloque de l'ASRDLE, Lille.

Brunet R., Ferras R. et Thery H. (1992), *Les mots de la géographie*, Paris, Reclus-La Documentation Française, Coll. « Dynamiques du territoire ».

CCPR (2000), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle*, 2 tomes, La Documentation française.

CCPR (2002), *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle*, <http://www.cereq.fr/SiteGSE/GSE.htm>

Damette F. et Scheibling J. (2003), « Migrations et géographie du travail. Chapitre 7 » in *Le territoire français, permanences et mutations*, Paris, Hachette, Coll. « Carré Géographie », pp. 181 à 203.

Gaudemar J.-P. (1992), « Formation et Développement Régional : l'horizon du marché unique de 1993 », *Formation et Développement Régional en Europe*, La Documentation française.

Gerard-Varet L.-A. Thisse J.-F. (1997), « Économie publique locale et Économie géographique : Avant propos », *Annales d'Économie et de Statistiques*, janvier-mars.

Giret J.-F., Roux V. (2004), *Vivre au pays : comment les sortants de l'enseignement supérieur s'insèrent dans leur zone rurale d'origine ?*, Communication aux Journées Scientifiques du RESUP « Les figures territoriales de l'université », 3 et 4 juin.

Grelet Y., Hillau B., Martinelli D. (1994), *Portraits régionaux de l'emploi et de l'insertion des jeunes*, Céreq, document 95, juin.

Julien P., Pougard J. (2004), « Les bassins de vie, au cœur des bourgs et petites villes », *Insee Première* n° 953, avril.

Millot B. (1976), *La mobilité du travail : réflexions sur les hypothèses théoriques et les analyses empiriques*, Thèse complémentaire, Irédu, Dijon.

Thisse J.-F., Zénou Y. (1997), « Segmentation et marchés locaux du travail », *Économie et Prévision*, n° 131, pp. 65-76.